

SUCCESSION

PRATIQUE

Une autre forme de donation la société en commandite par

Une autre façon d'organiser le transfert de son entreprise, ou simplement sa succession mobilière ou immobilière, est la société en commandite par actions (SCA). Précisions avec l'avocat bruxellois, Manoël Dekeyser.



● Manoël Dekeyser: "Il existe plusieurs centaines de S.C.A. aujourd'hui en Belgique..."

QU'EST-CE QU'UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS ?

Une forme de société qui emprunte à la société anonyme et à la SPRL leurs caractères les plus intéressants pour la transmission d'un patrimoine. Et qui ajoute quelques éléments de nature à rassurer totalement les gens qui sont concernés.

En effet, ce qui est le plus intéressant dans une SA, ce sont les titres au porteur. Le chef d'entreprise, les actionnaires, peuvent les vendre à qui ils veulent. Il n'y a pas de droit de préemption obligatoire. Ils peuvent aussi les donner sans payer de taxe, par exemple à leurs conjoint ou enfants. Dans une Sprl, et dans la même perspective, le plus utile est la possibilité d'avoir un gérant statutaire,

c'est-à-dire "indéboulonnable". Dans la majorité des situations, en effet, les parents qui donnent les actions de leur société veulent toutefois rester les gérants, les "patrons", quelques années encore ou jusqu'à leur décès. Ils veulent continuer de contrôler la société et de percevoir les revenus qu'elle procure tout en donnant les actions. La SCA offre cette possibilité. De la manière la plus légale et la plus sûre.

Prenons l'exemple d'une grande famille, poursuit Me Dekeyser : parents, oncles, tantes, veulent que la génération suivante reçoive la propriété de l'entreprise familiale, ou du patrimoine immobilier familial, sans avoir à payer des droits de donation ou de succession dont l'importance forcerait à vendre une partie des actifs pour s'en acquitter. Ils

veulent garder le contrôle de la gestion ou s'assurer qu'il reste dans les mains de cadres compétents. Avec la S.C.A., cette famille est assurée que l'entreprise reste entière et gérée comme ils l'entendent. Les enfants ont la propriété de la société mais pas le pouvoir. Dans certains cas, les enfants ne pourront même pas vendre leurs actions au porteur sans une forme de contrôle du gérant ou des autres actionnaires.

D'une manière générale, on peut affirmer qu'une SCA fonctionne à 90% comme une société anonyme.

QUI A INTÉRÊT À CONSTITUER UNE S.C.A. ?

Les cas sont nombreux. Un chef d'entreprise peut mettre son affaire personnelle en S.C.A., ou

s'il travaille déjà en société, transformer celle-ci en SCA. Un propriétaire immobilier peut mettre ses immeubles dans une S.C.A., ou y mettre ses titres. Petits et grands patrimoines ou entreprises qui ont besoin d'une société peuvent avoir intérêt à choisir une S.C.A. du moment qu'ils poursuivent aussi un objectif d'organisation de leur patrimoine ou de contrôle de la gestion. Un autre cas où la SCA est la forme appropriée de société est celui de l'entrepreneur qui a un bon projet mais pas les capitaux pour le lancer ou pour le développer. S'il fait appel à un partenaire, par exemple à une société qui dispose des fonds et qui met la majorité du capital, puis que son produit se développe bien, il risque d'être supplanté par cet actionnaire. Parfois sim-

manuelle actions

plement parce que l'actionnaire voudra rentabiliser ses fonds au plus vite ou ne voudra pas limiter l'expansion de la nouvelle entreprise. Il voudra que l'affaire prenne de l'ampleur alors que le concepteur initial veut donner un autre rythme au développement du produit et que sa société garde la taille qui lui convient. La loi sur les S.C.A. assure dans ce cas une bonne protection au fondateur-gérant. Quant à l'actionnaire, bailleur de fonds (appelé "associé-commanditaire"), il n'encourt aucune responsabilité dans une S.C.A.

Le gérant d'une S.C.A. peut être nommé dans les statuts pour la durée de la société. Il possédera, par ailleurs, un droit de veto sur toute modification des statuts - ce qui n'est le cas ni dans la Sprl ni dans la SA. Il est dès lors certain de ne pas être démis de ses fonctions. En revanche, dans une SA, les administrateurs sont révocables ad nutum, c'est-à-dire à tout moment et sans préavis, et ils doivent être réélus tous les six ans. Le gérant statutaire de la S.C.A. est, lui, inamovible sauf modification des statuts (contre laquelle il brandirait son droit de veto). On évite ainsi une grosse faiblesse de la SA. On peut également s'assurer que le conjoint du fondateur sera le gérant après son décès, ce qui évite le risque que des enfants-actionnaires délicats tentent de le épouiller. Après le décès du conjoint, les actionnaires retrouvent le droit de choisir le nouveau gérant. On peut aussi organiser la société en manière telle que le fondateur, puis son conjoint qui lui survivrait, perçoivent quasiment tous les revenus de la société et ce, même si 90% des actions ont été données aux enfants.

QUI PEUT ÊTRE GÉRANT ?

importe qui. Un chef d'entreprise peut, par exemple, nommer comme gérant à son décès son frère directeur qui a travaillé

longtemps avec lui, pour éviter que les enfants-actionnaires, jugés incompetents ou trop jeunes, ne mettent l'entreprise à terre. En tant que gérant d'une S.C.A., le directeur pourra protéger l'entreprise contre des décisions farfelues que les enfants essaieraient d'imposer.

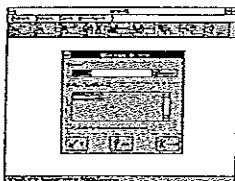
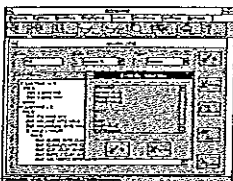
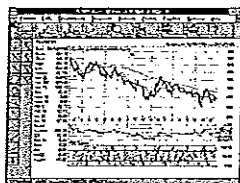
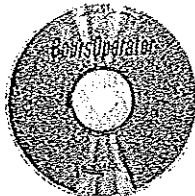
POURQUOI NE CONSTITUE-T-ON PAS D'AVANTAGE DE S.C.A. ?

Tout d'abord parce que cette société semble comporter un défaut. Le gérant est en effet solidairement responsable des dettes de la société. Il existe en réalité plusieurs moyens de contrer cet inconvénient. Le plus simple est que le gérant soit lui-même une société à responsabilité limitée, par exemple une petite Sprl qui n'a pas d'autre raison d'être que de gérer la S.C.A. et qui appartient au fondateur et à ses enfants. Quand les choses sont bien faites, les gens n'encourent aucune responsabilité et je n'en connais pas qui aient regretté de travailler sous forme de S.C.A. ou d'organiser leur patrimoine sous cette forme.

Ensuite, le nombre de S.C.A. est limité parce que le nombre de juristes, avocats ou notaires, qui maîtrisent cette forme de société et qui l'ont effectivement pratiquée est très réduit. Peu connu donc peu promu ! Et c'est vrai qu'il serait dangereux d'organiser son patrimoine au moyen d'un outil que son conseiller maîtriserait mal ! Mais il y a déjà un nombre important de S.C.A. La plupart sont discrètes. Les plus connues sont évidemment les plus importantes : Solvay l'a été pendant longtemps, Yves-Saint-Laurent ou Hermès, en France, sont des S.C.A., EuroDisney aussi, qui est d'ailleurs la seule S.C.A. cotée en bourse de Bruxelles. Il existe plusieurs centaines de S.C.A. aujourd'hui en Belgique, contre 4 ou 5 en 1980 ! La raison ? C'est un outil optimal quand on sait l'utiliser. ■

VIVEZ LA BOURSE AVEC LES OUTILS D'AUJOURD'HUI*

L'intégrale des bourses de Bruxelles, Anvers et Paris + 1 800 Fonds de placement et SICAV avec BOUSOPERATOR



COMPOSITION MENTALE
 Pour les logiciels :
 Ordinateurs compatibles PC 386
 Vitesse d'horloge : 33 Mhz
 Ecran : VGA
 Système d'exploitation :
 Windows™ 3.1 + DOS 3.3
 Mémoire RAM 4 Mo
 Espace mén. sur le disque dur : 5 Mo
 Lecteur de CD ROM
 Pour le téléchargement des cours :
 Modem 2 400 bauds



131 rue de Birmingham, 1070 Bruxelles
 Tél. 02/526.55.37 • Fax 02/526.55.69

*STRATÈGE, SCENARIO et UPDATE sont compatibles Windows 95™

STRATÈGE :

analyse technique et gestion de portefeuilles
 Stratège vous permet de créer et de gérer autant de portefeuilles que vous le désirez. Vous encodez vos opérations: achats et ventes de titres, dépôts ou retraits de numéraires, dividendes, etc. Grâce à Stratège, la valeur de vos portefeuilles sera automatiquement mise à jour. Stratège vous propose également 30 modèles d'analyse, du plus classique au plus complexe, notamment: • Courbes continues • Bar-chart (open, close, high, low) • Moyennes mobiles (3 moyennes) • RSI (Relative Strength Index) • Stochastique • Momentum • Volatilité • Parabolique • Chandeliers japonais • Soutien-Résistance • DMI • CCI • MACD • etc... Grâce à ces modèles éprouvés, vous pourrez détecter automatiquement les seuils de retournement à la hausse et à la baisse. Vous anticiperez plus facilement les cours de soutien et de résistance. Bref, vous pourrez prendre vos décisions d'achat et de vente, et optimiser le rendement de vos portefeuilles.

SCENARIO :

création de modèles d'analyse et simulations de stratégies

Si les 30 modèles proposés par Stratège ne vous suffisent pas, Scénario vous permettra de créer vos propres modèles d'analyse. Vous pourrez également faire des simulations et tester vos propres stratégies d'investissements.

UPDATE :

un utilitaire de mise à jour des valeurs

Chaque jour (à partir de 20 heures), vous trouverez un fichier contenant la mise à jour des cours de bourse dans votre boîte aux lettres électronique. Après avoir copié ce fichier sur votre disque dur, vous pourrez lancer Update et mettre très facilement vos différentes bases de données à jour. Aucun échange ne sera nécessaire.

Vous voulez en savoir plus sur la gestion des placements financiers sur ordinateur? Ne tardez plus renvoyez nous ce bon dès aujourd'hui

Nom : Prénom :
 Entreprise :
 Adresse :
 TVA : Tél. :
 Fax : e-mail :
 Date : Signature :

A renvoyer par fax 02/526.55.25 ou à L'Écho, Philippe Guillaume, 131 rue de Birmingham, 1070 Bruxelles